**A**ssociation des **A**rtistes **P**eintres **I**ndépendants **A**gathois

Email : aapia.lien@gmail.com site : [www.peintresagathois.com](http://www.peintresagathois.com)

Tél : 06.81.74.52.66

****

**PROCES VERBAL de L’ASSEMBLEE GENERALE**

**Du samedi 21 janvier 2023**

La séance est ouverte à 14h35 par le Président, François Amoros

**DEROULEMENT DE L’ASSEMBLEE GENERALE**

Le Président présente le rapport moral et financier. La secrétaire présente le rapport d’activité de 2022 et présente les activités de 2023.

Nombre de présents : 29

Nombre de pouvoirs : 3

Secrétaire de séance : Nanou GUILLOIS

1. **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Mr François Amoros remercie les membres présents et souhaite ses vœux à l’assemblée. Il précise que Mme Escande adjointe au maire chargée de la culture honore notre invitation.

Il rappelle les fonctions du Conseil d’Administration et du bureau. Il remercie les membres de leur implication.

Il définit le montant de la cotisation à 30 € et demande à chacun de s’acquitter de cette somme pendant le premier trimestre 2023.

Il dresse le bilan de l’année passée.

 **2 RAPPORT D’ACTIVITE**

La secrétaire donne lecture de toutes les activités entreprises et achevées au cours de l’année 2022.

 15 animations ont été proposées :

 12 personnes ont exposé à Hyper U

 7 personnes ont exposé aux Floralies du Grau

4 personnes ont exposé lors du rassemblement des 2 CV

9 personnes étaient inscrites pour la fête de la mer mais celle-ci a été annulée

15 personnes ont exposé à Sète

13 personnes ont exposé à la Chapelle pour les petits et grands formats

6 personnes ont exposé au Front de mer l’été au Grau d’Agde

Personne n’a exposé au mail de Rochelongue

2 personnes ont assuré l’animation Lire à la plage

3 personnes ont tenté de faire le concours square Picheire

12 personnes ont exposé au local dans la période juin-septembre

20 personnes ont exposé lors du grand salon au Moulin des Evêques

1. personnes ont exposé à Intermarché

11 personnes ont exposé au Salon Nautique

4 personnes ont exposé au marché de Noël de Vias

**3 RAPPORT FINANCIER**

Le président énonce le rapport financier pour l’année 2022, dépenses et recettes.

Produits (cotisations adhérents + subventions + participations adhérents aux expositions + gardes) : 3840 €. Charges (frais de fonctionnement, locations salles) : 3374,50 € Excédent : 465,50 €.

L’assemblée donne quitus à l’unanimité au rapport financier.

 **4 PROJETS D’ACTIVITES 2023**

Nous vous proposons environ 18 animations cette année, en espérant qu’elles pourront toutes se réaliser.

**Février** : Hyper U : la demande n’a pas été acceptée. Le directeur nous a envoyé un mail en disant qu’on ne pourra pas exposer cette année. Des travaux vont avoir lieu pour agrandissement.

**6 et 7 avril** : la passion du Christ. Nous pourrons exposer avec une œuvre en rapport avec le thème. Vous pouvez vous inscrire.

**Mai** : Floralies du Grau d’Agde. Date non en encore définie.

Nous allons contacter l’association des commerçants pour savoir si le rassemblement des artistes aura lieu.

**Juin** : la fête de la mer n’aura pas lieu au Grau d’Agde. Le comité des fêtes réfléchit à une animation parallèle. A suivre

Rassemblement des 2 CV.

E**XPOS D’ETE**

**Mail de Rochelongue** : il a été décidé d’arrêter car plus personne n’y allait. Nous demandons un autre lieu au Cap le jeudi. Pas possible place du barbecue. En attente de réponse pour Iconic par l’association des commerçants d’Iconic, en pleine création.

**Le Grau d’Agde** : sur le front de mer de mi-juin à mi-septembre de 17h à minuit.

**Expo des cours et ateliers** : du 5 au 17 juin.

**Expos à l’atelier** : une semaine par adhérent. Du 19 juin au 17 septembre.

**Lire à la plage** : cette animation n’aura pas lieu cette année.

**Juillet** : Le Grand salon au Moulin des Evêques aura lieu du 17 au 30 juillet. Aucune disponibilité en septembre. Mois complet en réservation.

**Expo à Vias** : nous avons demandé à pouvoir exposer à la galerie de Vias à la place de la Chapelle. La personne qui s’en occupe contactera la secrétaire après leur réunion préparatoire pour dire si nous sommes retenus et quand. Réponse en février. Si cela ne peut se faire, nous redemanderons la Chapelle pour fin juin, début juillet ou début août.

**11 et 12 août** : le concours qui avait lieu place Picheire aura désormais lieu place de la Marine.

**Expo à Sète** : chapelle des pèlerins du 14 au 27 août.

**Septembre** : Journée des associations.

Galerie d’Intermarché : non encore défini.

Cap rétro : expo de voitures anciennes.

**Octobre** : le salon nautique.

**Novembre** : l’accueil des nouveaux habitants.

**Décembre** : marché de Noël. Une demande va être faite au Cap.

Vous recevrez par mail toutes les informations concernant le règlement et l’inscription aux expositions environ un mois avant chaque manifestation. Si vous souhaitez recevoir les fiches par courrier, prévenez-moi.

Le Président souhaite que notre local devienne une vraie vitrine des peintres de l'AAPIA. Les grilles doivent présenter en permanence des tableaux et les socles des sculptures. Les artistes pourront les renouveler à leur convenance et ce durant les 9 mois de fonctionnement des ateliers.

**5 SUGGESTIONS – QUESTIONS OU REMARQUES EVENTUELLES EMISES PAR L’ASSEMBLEE**

* Peut-on exposer en même temps à l’AAPIA et à Asagath lors du salon nautique ou dans les galeries marchandes ?

Asagath demande à ce qu’une personne n’expose qu’à une seule association lors du salon nautique. Après discussion, nous prenons la même décision.

En ce qui concerne les expositions dans les galeries marchandes, comme une présence doit être obligatoire tous les jours, l’exposant ne peut participer à deux expos en même temps. Si l’exposant ne respecte pas son devoir de présence, il sera exclu de l’exposition.

* Les animateurs de l’atelier demandent à ce que le toit de la véranda soit réparé pour en terminer avec les fuites d’eau qui gênent l’utilisation du lieu en cas de pluie et peuvent être dangereuses. Mme Escande demande au Président d’insister auprès de la mairie pour qu’une réparation soit entreprise.

 **6 ALLOCUTION DE MME ESCANDE, ADJOINTE AU MAIRE A LA CULTURE**

Elle nous présente ses vœux pour 2023.

Elle précise que le local nous est prêté gracieusement.

Elle explique que la mairie se voit contrainte de réduire les budgets en raison de la hausse des prix de l’énergie et autres. Néanmoins la subvention nous sera versée.

La mairie a signé une convention pour utilisation de la salle du Chapitre. Des travaux sont à réaliser pour homologation à recevoir du public.

Cette salle sera dédiée à la Culture : expositions, concerts…

Lire à la plage : il faut louer des algécos et employer du personnel. Dans le cadre des restrictions budgétaires, cette animation ne sera pas renouvelée. Une réflexion est en cours sur l’idée de faire  « lire au château » (Laurens)

 **7. RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU C .A.**

Le 2e tiers à renouveler est composé de : Ita Segunda Arnaiz, Marcel Fabre et François Amoros. Tous les trois restent membres du Conseil d’Administration.

 Le président demande si quelqu’un est candidat au poste de secrétaire adjoint et trésorier suite au départ de Bernadette Riette. Simone Cozzoli propose d’être secrétaire adjointe et Marion Paulet propose de prendre le poste de trésorière. Leur demande est acceptée.

Yves Godin, Marie-Josée Coleau, Chantal Poelmans et Liliane Artigue rejoignent le Conseil

d’Administration.

Nous les accueillons tous avec plaisir.

Clôture de la séance à 15h50.

L’association offre à l’Assemblée, le pot de l’amitié et la galette des rois.

Le Président La secrétaire

François Amoros Nadine GUILLOIS

 ****